



Enquêtes disciplinaire abusifs et répétées

Par **Ziff**, le **23/05/2019** à **01:46**

Je travail dans l'administration d'état et j'ai subis deux enquêtes administratives en vue de sanction disciplinaire. En 2016, une collègue m'a accusé abusivement de harcèlement, de violences et d'insultes. J'ai donc eu une première enquête en 2016, sans que l'on retienne quoique ce soit envers moi. Mon fondé de pouvoir a conseillé à ma collègue de porter plainte. Elle est revenue en pleurs car, le commissariat ne croyant en rien sa manipulation lui a fait qu'une main courante. Mon fondé de pouvoir devant les pleurs de ma collègue lui a fourni un faux document, dans lequel je reconnaissais les faits que l'on me reprochait. Avec ce document la plainte a été prise de suite. Lors de mon procès mon fondé de pouvoir s'est dégonflé et a dit au juge qu'il avait remis à la plaignante ce faux document, car cette dame, lui faisait de la peine. J'ai gagné mon procès. Mais depuis septembre 2016, je suis harcelé par mon fondé de pouvoir. Et pour cause, je l'ai attaqué pour faux et usage de faux, ainsi que la plaignante pour dénigrement calomnieux. Mon fondé de pouvoir me fait à chaque mensonge que ma collègue lui fait, une enquête afin de me déstabiliser. Son harcèlement était de plus en plus vif, j'ai dû me mettre en congé maladie longue durée. J'ai de nouveau porté plainte contre lui pour harcèlement moral. Depuis décembre 2017, j'attends que la justice prenne ma plainte et puisse commencer son enquête. Alors que moi, je restais dans mon service à la merci des agents et responsables qui cherchaient à me faire commettre une faute. J'ai également contacté le service juridique de mon administration qui ne fait rien, mais absolument rien, malgré toutes mes fiches de signalement. Que dois-je faire pour que la justice mette sa machine en route, avant que je finisse par me suicider.